



# CONSEIL MUNICIPAL DU

## 9 AVRIL 2018

Ont assisté à la séance : Madame Brigitte JACQUEMOT, Maire ; Monsieur Bertrand REMOND, Monsieur René MARAND, Madame Nelly RENAUDIN, Maires Adjointes ; Madame et Messieurs Pierre CUYBERS Sébastien GERMAIN, Daniel HUREAU, Bernard JACQUEMIN, Valéry LEGENDRE, Catherine JOLIVET, Martial ROUSSEAU, Arnaud SZPUNAR, Conseillers municipaux.

Absent excusé : Jérôme BEAULIER, pouvoir à Daniel HUREAU

Absent : Jean-Mary LARGILIER

Secrétaire de séance : Nelly RENAUDIN

### 1/ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 15 mars 2018.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité (14 voix *Pour*) le compte-rendu du conseil municipal du 15 mars 2018.

### 2/ Budget Communal

Approbation du **compte administratif 2017, du compte de gestion et de l'affectation du résultat**

#### Fonctionnement

Recettes ..... 921 899,10  
Dépenses ..... 807 371,97

#### Investissement

Recettes ..... 136 148,96  
Dépenses..... 173 534,621

Excédent 2017 ..... 114 427,13  
Excédent antérieur..... 414 830,58  
Excédent..... 528 357,71

Déficit 2017 ..... 37 386,66  
Déficit antérieur..... 88 636,79  
Déficit..... 126 022,45

#### Affectation de résultat :

Fonctionnement..... 297 163,26  
Investissement..... 232 194,45

Le conseil municipal approuve à l'unanimité (13 voix *Pour*) le compte administratif 2017, le compte de gestion et l'affectation du résultat.

Le Maire, Brigitte Jacquemot, ne participe pas au vote du compte administratif.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité (14 voix *Pour*) le compte de gestion et l'affectation du résultat.

### **Vote des taux d'imposition communaux**

Après délibération, le conseil municipal autorise le maire à appliquer une augmentation de 10 % sur les taux des taxes d'imposition communaux par rapport à 2017.

Résultat du vote : 12 voix *Pour*, 2 voix *Contre*.

Les taux d'imposition 2018 seront les suivants :

Taxe d'habitation : 20,25 %  
Taxe sur le bâti foncier : 11,53 %  
Taxe sur le bâti non foncier : 41,07 %

## Budget primitif 2018

### Fonctionnement

Dépenses ..... 1 186 502,26

Recettes ..... 1 186 502,26

### Investissement

Recettes ..... 826 502,71

⇒ 720 330,71 + 106 172,00 crédits reportés

Dépenses..... 826 502,71

Après délibération, le conseil municipal approuve le budget primitif 2018 avec 14 voix *Pour*.

## Délibération engageant les dépenses au compte 6232 « Fêtes et cérémonies »

Le conseil municipal valide à l'unanimité (14 voix *Pour*) le projet de délibération indiquant le détail des dépenses à inscrire au compte « 6232 – Fêtes et Cérémonies » :

- Les diverses prestations servies lors de cérémonies officielles et inaugurations, de repas des anciens, de la fête foraine, du 8 mai, 14 juillet, 11 novembre,
- Les frais de repas, goûter, buffet, cocktail, apéritif,
- Les sapins de Noël, jouets et cadeaux à l'occasion des fêtes de fin d'année,
- Les fleurs, bouquets, gravures, médailles, coupes et présents offerts à l'occasion de divers événements (naissance, mariage, départ à la retraite, décès, récompense sportive, culturelle ou lors de réception officielle,
- Le règlement de facture de société et troupe de spectacle et autres frais liés à leur prestation ou contrat,
- Les concerts et manifestations culturelles,
- Les dépenses liées à l'achat de denrées et petites fournitures pour l'organisation de réunion de fête ou manifestation

## 3/ Budget eau et assainissement

Approbation du **compte administratif 2017, du compte de gestion, l'affectation du résultat et vote du budget 2018**

### Fonctionnement

Recettes ..... 53 220,70

Dépenses ..... 44 753,67

### Investissement

Recettes ..... 24 191,12

Dépenses ..... 13 526,72

Excédent 2017 ..... 8 467,03

Excédent antérieur ..... 5 527,56

Excédent total ..... 13 994,59

Excédent 2017 ..... 10 664,40

Excédent antérieur ..... 33 522,10

Excédent total ..... 44 186,50

Le conseil municipal approuve à l'unanimité (13 voix *Pour*) le compte administratif 2017, le compte de gestion, l'affectation du résultat du poste Budget Eau & Assainissement.

## Budget primitif 2018 :

### Fonctionnement

Recettes ..... 70 722,57

Dépenses ..... 70 722,57

### Investissement

Recettes ..... 68 377,12

Dépenses ..... 68 377,12

Le conseil municipal approuve à l'unanimité (14 voix *Pour*) le vote du budget 2018 du poste Budget Eau & Assainissement.

## 4/ Indemnités de conseil et Budget – Trésorerie de Nangis

Le conseil municipal approuve, à 7 voix *Pour*, 4 voix *Contre*, 3 *Abstentions*, l'application du barème national relatif aux indemnités à verser au trésorier.

## 5/ Projet Groupe scolaire – Fixation du coût prévisionnel de l'opération

Coût prévisionnel : 2 900 000 € HT (hors VRD).

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité (14 voix *Pour*) la fixation du coût prévisionnel du projet du Groupe.

#### **6/ SDESM / Modification des statuts**

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité (14 voix *Pour*) la modification des statuts du SDESM.

#### **7/ Trésorerie de Nangis**

Le conseil municipal autorise le maire, (13 voix *Pour* et 1 *Abstention*), à adresser une motion dénonçant le manque de moyens de la trésorerie de Nangis.

#### **8/ Questions diverses**

**Voirie :** la mairie s'engage à entreprendre rapidement le rebouchage des trous et autres dysfonctionnements sur l'ensemble de la voirie.

**La séance est levée à 22h15**

